

## COMMUNIQUÉ

### **Appui financier du Fonds municipal vert de la FCM à la Ville d'Ottawa pour le projet d'agrandissement du Centrepointe Theatre conformément aux normes LEED® Argent**

**Le 12 décembre 2011, Ottawa, Ont.** – Berry Vrbanovic, président de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), Jim Watson, maire de la Ville d'Ottawa, et l'honorable John Baird, ministre des Affaires Étrangères ont annoncé aujourd'hui un prêt et une subvention du Fonds municipal vert<sup>MC</sup> (FMV) à la Ville d'Ottawa. Le financement de 4 millions de dollars a permis à la Ville d'Ottawa d'agrandir les installations du Théâtre Centrepointe en construisant une annexe de deux étages conforme aux normes de performance Argent LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) pour les nouveaux bâtiments.

« Le Fonds municipal vert de la FCM offre tout un éventail de ressources et de services conçus expressément pour répondre aux besoins des gouvernements municipaux en matière de développement durable, a déclaré M. Vrbanovic. Le financement et le savoir-faire assurés par le Fonds permettent de soutenir le développement de collectivités plus durables sur le plan environnemental, social et économique. »

« Le gouvernement du Canada aide les municipalités de tous les coins du pays à assainir leur environnement, comme elles s'en sont fixé l'objectif, par l'entremise du Fonds municipal vert, a dit le ministre Baird. Le financement annoncé aujourd'hui est un autre exemple des moyens pris par notre gouvernement, en partenariat avec la FCM, pour aider les collectivités, dont la Ville d'Ottawa, à assurer un avenir plus vert à nos citoyens. »

La nouvelle annexe du Théâtre Centrepointe, une construction de deux étages, comprend un théâtre d'avant-garde de 252 places, des halls, des vestiaires, des foyers d'artistes, une salle pour les bénévoles, une cuisine de traiteur, un atelier, des salles de stockage, une zone de chargement couverte et des bureaux d'administration. Le studio du Théâtre Centrepointe peut offrir 144 spectacles par année et recevoir 22 000 spectateurs.

« Notre objectif est de s'assurer qu'Ottawa soit une ville durable, une capitale nationale qui comble de fierté tous les Canadiens, a dit le maire Jim Watson. Le Fonds municipal vert nous aide à faire les investissements ciblés nécessaires à l'atteinte de cet objectif. L'annexe du Théâtre Centrepointe est avantageuse au niveau environnemental et social mais aussi au niveau des nouveaux revenus qu'elle procure à la Ville. »

La construction est conforme aux normes de performance LEED Argent pour les nouveaux bâtiments. Elle incorpore notamment des caractéristiques de conception et de mécanique, en plus des systèmes de chauffage, ventilation et conditionnement d'air, qui réduisent la consommation d'énergie et d'eau, améliorent la qualité de l'air ambiant et minimisent les incidences environnementales du bâtiment.

L'agrandissement entraînera une réduction annuelle de la consommation d'énergie de 42,1 % et une diminution des émissions de GES de 64 tonnes. De plus, la consommation d'eau potable sera réduite de 43 %, le ruissellement des eaux pluviales sera diminué et la qualité de ces eaux sera améliorée. L'utilisation de matériaux à faible taux d'émission permettra également d'améliorer la qualité de l'air ambiant.

Tout en diminuant la consommation d'énergie, la nouvelle annexe donnera lieu également à une hausse des revenus, grâce à la location du nouveau studio du théâtre et à l'accroissement des revenus tirés de la location du théâtre principal et des équipements.

Ce projet est un excellent exemple de la combinaison possible du financement du FMV avec d'autres programmes de financement – dans ce cas-ci, le Fonds de stimulation de l'infrastructure fédéral et provincial. Ensemble, ils permettent d'améliorer les infrastructures municipales.

Le gouvernement du Canada a doté la Fédération canadienne des municipalités (FCM) de 550 millions de dollars afin d'établir le Fonds municipal vert<sup>MC</sup>. Le Fonds appuie les partenariats et sert de levier aux projets financés par les secteurs public et privé afin d'atteindre des normes supérieures de qualité de l'air, de l'eau, du sol et de protection du climat.

*La FCM est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. Elle encourage l'aménagement de collectivités durables pour l'amélioration de la qualité de vie, en favorisant des gouvernements municipaux forts, efficaces et responsables.*

– 30 –

## Renseignements

### **Ville d'Ottawa**

Médias

613-580-2450

Grand public

3-1-1

### **Fonds municipal vert de la FCM**

Maurice Gingues

Agent des relations avec les médias

Fonds municipal vert

Fédération canadienne des municipalités

Tél. : 613 907-6399

Télé. : 613 244-1515

Courriel : [mgingues@fcm.ca](mailto:mgingues@fcm.ca)

[www.fcm.ca/fmv](http://www.fcm.ca/fmv)

### **Ressources naturelles Canada**

Patricia Best

Directrice des communications

Cabinet du ministre

Ressources naturelles Canada

Tél. : 613 996-2007

Relations avec les médias

Ressources naturelles Canada

Tél. : 613 992-4447